

**ANIMATEUR PERISCOLAIRE –
SURVEILLANT DES TEMPS
MERIDIEN**

La Ville de Bois-Guillaume (76230 – 15 000 hab. – 7 accueils de loisirs périscolaires – engagée en transition écologique) **recherche des animateurs d'accueil périscolaires du soir et surveillants des temps méridiens** à partir du 1^{er} septembre 2025 et sous la responsabilité d'un(e) directeur/trice de centre.

Surveillance des temps méridien

Conditions d'exercice : en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30

Missions :

- Surveiller les élèves pendant la pause méridienne.
- Prévenir et réguler les comportements à risque des enfants.
- Assurer la sécurité des élèves dans la cour de récréation.
- Participer au bon déroulement du service de la cantine.
- Assister les enfants dans leur déjeuner.
- Organiser et animer des activités ludiques pour les enfants.
- Veiller à l'application des règles de vie en communauté.
- Surveiller et nettoyer les espaces utilisés durant la pause méridienne.
- Assister les enfants en cas de blessure ou d'urgence médicale.

Animation d'accueil périscolaire de 16h30 à 18h00 :

Conditions d'exercice : en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h

Missions

- Accueillir les enfants et les familles
- Encadrer par l'animation un groupe d'enfants
- Assurer le développement physique, psychologique et affectif de l'enfant
- Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe
- Planifier, organiser et évaluer les projets d'activités socio-éducatives
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités
- Assurer l'organisation pratique matérielle de la prestation
- Maîtriser les méthodes et les outils pédagogiques d'animation

FORMATION SOUHAITEE :

BAFA / BAPAAAT (CPJEPS) / CAP Petite enfance (CAP AEPE) / CQP AP (Animateur Périscolaire) / Licence Sciences de l'Education / Licence Staps / BPJEPS / BEATEP / BEESAPT / DEME / DUT Carrières sociales

QUALITES REQUISES :

- Sens du service public
- Discrétion, probité
- Travail d'équipe
- Sens des responsabilités, adaptabilité
- Gestion de l'urgence et de l'imprévu

SAVOIR-FAIRE :

- Animation des activités et accompagnement des publics accueillis ;
- Etre à l'écoute et savoir dialoguer avec le public ;
- Impulser et animer la dynamique du groupe ;
- S'adapter à la diversité sociale et culturelle des jeunes ;
- Repérer les jeunes en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure ;
- Sensibiliser les enfants et les jeunes au respect de l'environnement

SAVOIRS :

- Missions, projets éducatifs, structuration du service et valeurs partagées de l'animation ;
- Connaissances pédagogiques liées au public ;
- Rythme de l'enfant et de l'adolescent ;
- Techniques d'animation et d'encadrement ;

POSTULER

Renseignements auprès du service Jeunesse 02 35 12 69 64

Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur le Maire de Bois-Guillaume

Hôtel de Ville

31 place de la Libération

76230 Bois-Guillaume

ou via la boîte mail : rh@ville-bois-guillaume.fr